

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 05335
Numéro SIREN : 438 291 502
Nom ou dénomination : 01 TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2021 sous le numéro de dépôt 30191

01 TECHNOLOGIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège Social : 5 - 7 Rue de l'Amiral Courbet, 94160 SAINT MANDE
438 291 502 R.C.S CRETEIL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 DECEMBRE 2021

Le 23 décembre 2021 à 10:00 heures

Les associés de la société 01 TECHNOLOGIES, société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 5 - 7 Rue de l'Amiral Courbet, 94160 SAINT MANDE, sur convocation du Président.

SONT PRESENTS :

Monsieur Serge BITTON

500 actions

Total des actions détenues par les associés présents

500 actions détenues

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Serge BITTON, Président associé de la Société.

Les associés présents possédant 500 actions sur les 500 actions composant le capital social, l'Assemblée Générale peut ainsi valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Serge BITTON, Président associé de la Société dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés dans les conditions prévues par la loi et les statuts ;
- Les statuts de la Société ;
- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;

Monsieur Serge BITTON, Président associé de la Société déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au Siège Social, depuis la convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis, Monsieur Serge BITTON, Président associé de la Société rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- CAC - Nomination du Commissaire aux comptes titulaire
- CAC - Nomination du Commissaire aux comptes suppléant
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Monsieur Serge BITTON, Président associé de la Société déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis plus personne ne demandant la parole, Monsieur Serge BITTON, Président associé de la Société met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : CAC - NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur DAHAN Benjamin, en tant que Commissaire aux comptes titulaire de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : CAC - NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

L'Associé unique décide de nommer la société DABR, en tant que Commissaire aux comptes suppléant de la Société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

La société sera représentée par Madame Julie Dardelle Bami.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau et par tous les associés présents.

Le Président de séance

Monsieur Serge BITTON